

Cercle de 75^e Tours Silence

mardi 27 mai 2014

L'IRRESPONSABILITÉ DES RESPONSABLES

Valls poursuivi par les Roms

Manuel Valls est cité à comparaître, le 5 juin, devant le tribunal par l'association la Voix des Roms. Il est accusé de provocation "à la discrimination, la haine ou la violence" (selon les termes de l'article 24, alinéa 8, de la loi du 29 juillet 1881) "à l'égard d'un groupe de personnes", les Roms, à raison "de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race". Sont visés ses propos rapportés par la presse le 14 mars 2013, et d'autres, prononcés sur France Inter, le 24 septembre de la même année.

Le ministre de l'Intérieur déclarait que "les occupants de campements ne souhaitent pas s'intégrer dans notre pays pour des raisons culturelles ou parce qu'ils sont entre les mains de réseaux versés dans la mendicité ou la prostitution", avant de préciser qu'ils "ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation" : "Nous le savons tous, la proximité de ces campements provoque de la mendicité et aussi des vols, et donc de la délinquance." Et d'en conclure : "les Roms ont vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie".

Curieusement, révélée au moment où Manuel Valls accède à Matignon, la citation à comparaître n'a pas retenu l'attention des grands médias. On pourrait s'en étonner : cela ne vient-il pas perturber une image de professionnalisme censée tenir lieu de changement politique au lendemain de la déroute électorale ? Au contraire, l'absence de médiatisation révélerait-elle une maîtrise de la communication d'un grand professionnalisme ?

C'est le mot censé définir le nouveau Premier ministre : pour Harlem Désir, "Manuel Valls a montré ses qualités, son professionnalisme, son audace". Le sérieux et l'efficacité tiennent lieu désormais de cap politique ; ces qualités sont la traduction pragmatique d'une politique de rigueur et d'austérité. C'en serait donc fini de l'idéologie : ainsi, la revendication d'autorité relèverait seulement du "réalisme".

On comprend que la droite répugne à dénoncer la romaphobie : Manuel Valls s'inscrit en effet dans la droite ligne de son prédécesseur, Brice Hortefeux. Quant à la majorité gouvernementale, elle n'a pas hésité à déposer des recours contre l'inscription de Roms sur les listes électorales -

comme le socialiste Mathieu Hanotin à Saint-Denis ou l'ancien maire communiste de Montreuil, Jean-Pierre Brard. Mais pour interpréter le silence des médias, il faut recourir à une autre hypothèse. C'est sans doute qu'ils ne sont guère choqués, mais surtout qu'ils partagent avec nos gouvernants une certitude : Manuel Valls n'aurait rien à craindre. En effet, la plainte du MRAP, après ses propos de septembre sur les Roms, avait été classée sans suite : le 19 décembre 2013, le ministre de l'Intérieur français était blanchi par la Cour de justice de la République.

Pour ses pairs, "les propos incriminés s'insèrent dans un débat d'intérêt public, relatif au problème, qualifié par le ministre de "difficile et complexe", de l'intégration des Roms". Or, qu'en est-il aujourd'hui ? L'avocat de la Voix des Roms conteste la compétence de la Cour de justice : le ministre "est dans l'exercice de ses fonctions lorsqu'il donne des instructions, [...] mais pas lorsqu'il intervient dans les médias pour donner son opinion". En outre, "la République française ne reconnaissant pas la notion de race", il ne "pourrait être dans l'exercice de ses fonctions lorsqu'il prône un traitement différencié concernant des personnages à raison de leur origine". Bref, un ministre ne saurait parler au nom de la République s'il tient des propos racistes. Sans doute les défenseurs de Manuel Valls rétorqueront-ils que, à l'instar du président de la République, les ministres du gouvernement bénéficient d'une forme d'immunité. Toutefois, ce serait reconnaître que nos gouvernants, au contraire de nos concitoyens, peuvent impunément s'adonner à la parole raciste. Cela reviendrait à instituer légalement un paradoxe : d'un côté, la République est fondée sur le rejet du racisme ; de l'autre, le racisme échapperait aux poursuites dès lors qu'il exprime la politique gouvernementale.

Ce paradoxe éclaire peut-être l'étrange rapport de la France au génocide rwandais à l'heure des commémorations : la raison d'Etat s'accommode du racisme d'Etat. Tel serait donc le sens du professionnalisme politique dans la République aujourd'hui : il dispense les gouvernants de respecter la loi républicaine imposée à ces amateurs que sont les citoyens.

Migrants : "Quatorze ans à errer et tu n'as rien"

Il secoue la tête et soupire : "Il était bien, mon bateau. Si on m'avait laissé faire, je serais arrivé en Angleterre." Assef Husseinkhail, 33 ans, migrant afghan, fils d'un berger de la région de Kaboul, est un rêveur et un chanceux. Lundi, il a dérivé plusieurs heures au large de Sangatte sur un radeau, avant de se faire intercepter dans l'après-midi par la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Quand on lui explique qu'il a failli mourir, il n'a pas envie de le croire.

C'est vrai que c'était un beau bateau : trois sobres planches de bois pour le cadre, trois autres pour le fond, un bloc de polystyrène enveloppé dans une bâche pour le flotteur, un pied de table et une canne à pêche en guise de mât, et une voile blanche en drap d'hôpital. Il était à genoux sur les planches, en survêtement et bonnet, à la merci des vagues.

A Calais, il est le symbole des risques, toujours plus grands, que prennent les migrants pour tenter de traverser la Manche. "Il était déçu qu'on l'ait récupéré. On lui a fait la leçon, raconte Bernard Barron, président de la SNSM locale. Il était au large de Sangatte, à 2 milles [3,6 km] des côtes, dans le chenal d'accès des car-ferries. C'est le capitaine du car-ferry P & O Spirit of Britain qui a signalé un frêle esquif qui dérivait" vers le cap Gris-Nez.

Assef Husseinkhail, lui, raconte qu'il était "content" sur son bateau. "Je naviguais vers mon espoir. Je m'imaginais déjà arriver. J'avais avancé jusqu'à la mer sombre. J'avais de l'eau jusqu'aux genoux et je disais des poèmes." Il insiste : "Je sais nager, j'ai appris dans une rivière près de chez moi. Mon bateau n'aurait pas pu se renverser, je l'ai testé avant de le mettre à l'eau. J'ai mis vingt jours à le fabriquer. Un jour je ramassais un clou, un autre un morceau de bois. J'allais tous les jours à la plage pour construire mon bateau. Je l'avais bien caché. Les autres me traitaient de fou. Ils me disaient : "Ne pars pas." J'étais déterminé. Ah ! Si j'étais arrivé !"

Bernard Barron pense qu'il a eu de la chance. "La mer était très calme, heureusement. Il y a des courants très violents dans la Manche. Même par mer calme, il peut y avoir 50 centimètres à un mètre de creux. Il suffit qu'un pétrolier passe, et il y a des creux de 3 mètres. Ce n'est pas un lac. L'eau est à 12 °C. A cette température, on s'endort au bout d'une demi-heure dans l'eau. C'est inconscient. Autant gravir le Mont-Blanc en pantoufles."

Risqué ? Assef écarte les bras : "Tout le monde me dit que c'était dangereux, que j'ai risqué ma vie. Mais, moi, je suis en danger tous les jours ! Ce n'est pas dangereux de vivre ici ? Il n'y a pas de toilettes. Tu ne peux pas te laver. Quand les associations [le Secours catholique, ndlr] viennent nous chercher pour les douches, on se dispute tous pour y aller. Ici, tu ne fais pas de vrais repas, un seul par 24 heures. Je suis devenu maigre." Il montre le campement de tentes et de bâches où près de 200 Afghans vivent, juste en face du lieu de distribution de nourriture, dans le vent et la pluie, face au port. "Et ces maisons de plastique ? Tu t'imagines si l'une d'elles prend feu ? Avec ce vent ? Mais tout flambe ! Et ce n'est pas dangereux, ça ? La nuit, on dort mal. Il y a le vent, la pluie. C'est tout le temps mouillé. Tu vis dans l'eau. Tu te réveilles, tu sens des bêtes qui te courent sur le corps. Ce n'est pas une vie. Et pour aller en Angleterre, tu sais comment il faut faire ? Mon cœur ne me dit pas : "Allez Assef, va te glisser sous un camion !" Et si je tombe ? Et si je suis écrasé par le chargement ? On m'a affirmé

qu'en Grèce, des gens sont morts dans un camion frigorifique ! Que raconter à mes parents ? Leur annoncer que je vais faire une chose pareille ? Ils penseraient que leur fils est fou ! Ils me diraient : "Mais prends un taxi, va en Angleterre." Tout le monde m'avertit : "Assef, tu n'aurais pas dû partir sur ce bateau." Mais personne ne pense à me dire "Assef, lève-toi, ne reste pas là, chaque jour ici est dangereux, tu risques ta vie tous les jours à Calais". Et il ne supporte pas l'image qu'il renvoie. "Les gens nous regardent. Ceux qui passent devant le campement pour la première fois sortent leur téléphone portable pour prendre une photo ou filmer, ça fait mal. Vous avez un endroit pour que les gens se reposent, pourquoi pas un lieu pour dormir ?"

Assef Husseinkhail erre entre Asie et Europe depuis quatorze ans. Commence par fuir le danger d'être enrôlé par les talibans, puis passe deux ans et demi en Iran à fabriquer des parpaings, neuf mois en Turquie dans une usine textile, sept ans en Grèce dans le bâtiment. "En Iran, les gens nous disaient : "Rentrez dans votre pays." Un jour, cinq personnes qui vivaient en haut d'une maison en construction ont été poussées du quatrième étage. Par la police ou par d'autres gens, je ne sais pas. Elles sont toutes mortes. Quand j'ai appris ça, j'ai su que l'Iran n'était pas un pays pour moi et j'ai décidé de partir."

A 19 ans, il coud des vêtements pendant neuf mois dans une usine textile en Turquie. Puis se fixe sept ans en Grèce. "J'ai été peintre, j'ai posé des portes et des fenêtres, du chauffage et de la clim. J'ai appris tout ça. Sans un métier, c'est impossible. Je travaillais pour un entrepreneur du bâtiment. Il passait me chercher, me déposait, quelqu'un de bien. Un jour, il m'a annoncé : "Ali - il m'appelaient Ali -, ça commence à aller mal pour nous. Je ne vais plus pouvoir t'employer, j'ai du mal à avoir assez pour nourrir ma famille." C'était la crise économique, j'ai dû partir. Sinon, j'y serais encore. Je parle encore grec, même si j'ai un peu oublié. Je suis allé quelques mois à Paris, c'était l'hiver. Un hiver très froid, il neigeait. Je suis passé par la Croatie, la Macédoine, la Serbie, la Slovénie, l'Italie, l'Allemagne. Quand je suis arrivé à Paris, j'ai demandé à des Afghans la ville la plus proche de l'Angleterre, ils ont répondu "Kalass", c'est comme ça qu'on appelle "Calais" entre nous. Parfois, quand je me parle à moi-même, je me dis : "Quatorze ans que tu es dehors et tu n'as rien." J'ai une petite sœur, je ne l'ai jamais vue. Si j'avais eu des papiers en Grèce, j'aurais pu aller et venir, rendre visite à mes parents, ma sœur. Quand je les ai au téléphone, ils me demandent : "Tu viens quand ?" Je leur réponds toujours "cette année". Il soulève son bonnet et montre ses tempes. "Et, cette année, j'ai commencé à avoir des cheveux blancs."

Il y a près de quinze ans, des Ukrainiens ont tenté la traversée en kayak. L'embarcation s'est retournée, l'un des deux est mort, on a retrouvé l'autre au large, accroché à une bouée qui indique les bancs de sable. "J'aimerais bien recommencer. Mais je sais qu'ils ne me laisseront pas."

Dans les locaux du Secours catholique, les bénévoles veulent être pris en photo avec lui. Un Syrien annonce qu'il traversera à la nage. "Sa femme et sa fille sont restées là-bas. Il est prêt à tout pour arriver en Angleterre et les faire venir", dit Mariam Guerey, animatrice au Secours catholique. Elle sort de sa poche une photo de Mengs Medhane Yehdego, un jeune Erythréen de 16

ans. Il a été percuté mardi sur l'autoroute, en tentant de sauter d'un camion qui partait dans le mauvais sens.

Sur la photo en noir et blanc, qui semble prise dans une salle de sport, il est musclé et souriant en marcel noir. Elle veut organiser une collecte pour qu'il soit ra-

patrié et enterré en Erythrée. Assef Hussein Khalil regarde le cliché : "Elle a raison, il faut que ses parents le voient une dernière fois. Chez moi, on dit que ton enfant est ton meilleur ennemi. Parce qu'un jour, il te quitte."

Haydée SABERAN - Libération, 8 mai 2014

De la plaine de Beauce aux étangs de Sologne, la chasse à l'immigré est ouverte

Après l'annonce par le Maire d'Orléans de la mise en place d'un adjoint chargé de la lutte contre l'immigration clandestine, c'est au tour du Président du Conseil Général, lui aussi à l'UMP, d'apporter sa pierre à la xénophobie distillée par certains élus du Loiret, en s'en prenant aux mineurs isolés étrangers dans un arrêté du 7 avril 2014.

Rêvant sans doute tous deux d'être un jour Président de la République, ils s'en attribuent à leur façon certaines missions régaliennes dans leur petit territoire réciproque. Leur mandat de député pour l'un, de sénateur pour l'autre, ne sont décidément plus à la hauteur de leurs ambitions. En attendant de s'installer à l'Elysée, ils se voient bien, l'un Président de la République Orléanaise, l'autre de la République Loirétaine. Ayant parfaitement compris que la xénophobie, ce vieux réflexe de la peur de l'autre, peur de la différence, pouvait payer sur le plan électoral, aiguillonnés par les discours du Front National, nos deux compères font dans la surenchère sur les questions de l'immigration. Il n'y a qu'une place à l'Elysée !

Passant du discours aux actes, le Maire d'Orléans s'attaque directement aux familles qu'elles soient françaises ou étrangères résidant légalement en France dans la bonne ville d'Orléans, leur rendant à toutes de plus en plus difficile l'obtention du certificat d'accueil exigé pour la visite d'un parent. Il en est de même pour les mariages entre ou avec étrangers. Pour un des tenants de la défense de la famille, largement inspirés par les discours religieux traditionalistes, cette punition arbitraire infligée aux ressortissants étrangers habitants cette ville est difficilement compréhensible. Peut-être un moyen d'imposer aux étrangers de vivre à la place qui leur est due, la banlieue. Le centre ville étant réservé à la noblesse de souche ?

Même le Préfet de Région est intervenu, par un recours gracieux, pour demander au conseil municipal et à son maire de revoir l'intitulé des missions de cet adjoint, vénérable ministre de l'intérieur municipal.

(...)

Jean Carré
pour SUD CHRO, SUD Santé Sociaux et RESF45.

Le virus Ebola dans le Loiret : nouvelle trouvaille du racisme ordinaire.

Le Conseil général du Loiret accueille tous les mineurs... sauf s'ils sont étrangers ! C'est fort de ce principe que, par arrêté du 17 octobre 2013, le département a mis fin à l'accueil des mineurs isolés de nationalité étrangère par le service de l'Aide sociale à l'enfance. Manifestement illégale, particulièrement discriminatoire, foncièrement inhumaine, cette décision a été maintenue malgré une sommation du préfet de région de la retirer. Seul un recours en annulation devant le tribunal administratif d'Orléans déposé par la Ligue des Droits de l'Homme a permis le retrait de cet arrêté passé en catimini. Forts du résultat des élections municipales, les élus UMP du Loiret reviennent à la charge, et... "ils osent tout", en deux temps. Le maire d'Orléans, M. Serge Grouard, innove tout d'abord en créant un poste d'adjoint en charge de la lutte contre l'immigration clandestine, fonction hautement honorifique qui consiste à traquer et dénoncer les mariages et les attestations d'accueil. Le paroxysme est atteint lorsque cette tâche est confiée à un magistrat du tribunal administratif de Lyon qui jusqu'alors devait statuer, en toute indépendance, sur la situation des étrangers. Mais M. Dolige, président du Conseil Général du Loiret, n'entend pas se laisser dépasser sur sa droite. Le département a donc pris un nouvel arrêté en date du 10 avril 2014 subordonnant l'accueil de mineurs isolés étrangers à deux nouvelles conditions. D'une part, qu'il existe une place disponible dans le dispositif d'accueil, d'autre part que soit présenté un certificat médical attestant que le jeune n'est pas infecté par le virus Ebola. Le mineur n'est désormais plus une charge, c'est une bombe sanitaire, qui doit être rejetée à la rue. Comme quoi, lorsque l'imagination est au service du racisme ordinaire, tout devient possible. La Ligue des droits de l'Homme entend déposer un nouveau recours contre cet arrêté aussi haineux qu'imbécile.

Communiqué Ligue des Droits de l'Homme
Paris, le 30 avril 2014

Des logements pour les demandeurs d'asile syriens !

Les familles syriennes de Saint-Ouen en se regroupant ont mis en lumière ce que vivent tous les demandeurs d'asile isolés avant de se rendre en préfecture et avant leur enregistrement à l'OFPPRA : l'errance sans droit aucun. Une cinquantaine de familles avec enfants ont trouvé refuge au Parc Edouard Vaillant après un long périple de plusieurs mois, notamment à travers l'Égypte, l'Algérie et le Maroc. Rescapés de la barbarie du régime syrien, elles relèvent du droit d'asile.

La direction de l'Office pour la Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPPRA), seul compétent en matière d'examen des demandes d'asile, s'est rendue sur place

mardi 22 avril et s'est engagée à examiner rapidement les demandes déposées par les familles. C'est un point positif et encourageant en ce qui concerne la situation administrative et la protection juridique de ces familles. Et un dispositif ad hoc a été mis en place à cette fin. La mairie de Saint-Ouen a en parallèle saisi cette opportunité pour renvoyer les familles du square, désormais fermé, au trottoir.

La question posée par les Syriens de Saint Ouen exigeait une réponse sociale et sanitaire urgente, rendue criante par la présence d'enfants en bas âge, de femmes enceintes et de personnes lourdement traumatisées.

La solidarité leur est venue de la population de Saint Ouen et des environs, d'associations et de militants qui ont tout mis en œuvre pour atténuer quelque peu leurs souffrances. Il a fallu la médiatisation de la situation pour que les pouvoirs publics compétents en matière d'accueil des demandeurs commencent à recevoir des promesses d'hébergement subordonnées au dépôt de leur demande d'asile.

C'est donc à leur infinie patience et à la solidarité que ces familles doivent cette victoire en demi teinte. Ce petit succès ne peut en aucun cas évacuer la question de fonds qui sera reposée dès demain, avec l'arrivée de nouveaux demandeurs d'asile : le dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile et les solutions de type

Samu Social étant saturés, il y aura d'autres Saint-Ouen.

L'Etat se doit de prendre des mesures pour rendre automatique l'accès aux Centres d'Accès aux Demandeurs d'Asile. Dans l'attente, il se doit de prévoir des hébergements d'urgence. Alors que des pays pauvres comme le Liban ou la Jordanie font d'énormes efforts pour recueillir chacun près d'un million de réfugiés syriens, il est particulièrement indigne de voir comment les autorités françaises traite les quelques centaines de ceux qui parviennent, au prix des pires difficultés, à rejoindre notre pays.

Montreuil, le 25 avril 2014

Mengs Medahne, mort parce qu'il coûtait trop cher.

Mengs Medahne est un de ces mineurs érythréens arrivés récemment à Calais qui habitaient le campement du bassin de la Batellerie. Il est mort en essayant de passer en Angleterre. S'apercevant que le camion dans lequel il était monté avec deux de ses camarades allait dans la mauvaise direction, il a sauté en marche et a été percuté par les deux véhicules qui suivaient. Il avait seize ans.

À seize ans, il n'aurait pas dû être à la rue. Comme tout mineur en danger, il aurait dû faire l'objet d'une mesure de protection. Il aurait dû être hébergé, accueilli dignement, informé de ses droits. Il aurait dû faire le point avec des professionnels sur ses projets d'avenir. Parce que c'est la loi, et que la loi s'applique à tout mineur en danger, quelle que soit sa nationalité. Il aurait peut-être alors fait le choix de rester en France. Ou, s'il avait persisté dans son projet de partir au Royaume-Uni, il l'aurait fait dans de meilleures conditions physiques et psychologiques, et de manière moins risquée.

Mais, sous prétexte qu'ils n'ont pas de projet en France, le conseil général refuse de prendre des mesures de protection en faveur des mineurs qui veulent aller au Royaume-Uni, et s'oppose à la création d'un lieu d'accueil pour eux à Calais. Le conseil général viole la loi. Il dit qu'il fait déjà beaucoup, et que ça coûterait trop cher. Alors Mengs a dormi dehors sous un bâche plastique, comme d'autre, parce qu'il n'y a pas assez de tentes, ou serré dans l'une d'elle s'il a trouvé de la place. Il a peut-être attrapé la gale, comme certains de ses voisins. Il a été harcelé par la police. Alors comme d'autres il a pris des risques inconsidérés pour échapper vie, jusqu'au geste inconsidéré de sauter d'un camion en marche. Et Mengs est mort, comme sont morts cinq de ses camarades de campement ces derniers mois.

Le Conseil Général du Pas-de-Calais, c'est un budget de 1 milliard 730 millions d'euros en 2014. Qui annonce : " *Les 16-30 ans, la priorité du département* ". Qui consacre 242 millions d'euros en 2013 au Pacte jeunesse. Mengs, lui, coûtait trop cher, alors on l'a laissé à la rue.

Le conseil général du Pas-de-Calais, c'est aussi 3700 enfants accueillis en 2013. Les 30 à 60 mineurs qui peuvent se trouver dans les différents campements représentent moins de 2% de ce chiffre. Et ce seraient eux qui mettraient les finances publiques en péril. Et c'est eux qu'on laisse à la rue.

Cela fait plus de dix ans qu'associations et militants de terrain alertent les pouvoirs publics sur la situation de ces jeunes et la nécessité de lieux d'accueil pour eux près des lieux de passage. Depuis l'automne les associations constatent que les exilés prennent de plus en plus de risques, que les accidents et les décès se multiplient, et tirent la sonnette d'alarme. L'apparition de mineurs en nombre croissant au campement du bassin de la Batellerie, dans des conditions matérielles et sanitaires dégradées, a lui aussi fait l'objet d'une alerte.

Mengs est mort comme il est venu, anonyme, un article de faits divers, entre un feu de cheminée et une querelle bruyante de consommateurs éméchés au sortir d'un bar.

Monsieur le président du conseil général, mesdames et messieurs les conseillères et conseillers, quand sortirez-vous de votre passivité ? Quand cesserez-vous de considérer que ces jeunes coûtent trop chers - ou ne sont pas assez payants pour votre popularité ? Quand prendrez-vous les mesures que commande le bon sens et que la loi prescrit ?

Quand ?

passseursdhospitalite.wordpress.com

contact : cercledesilence-tours@orange.fr

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, et des individus en lutte...

Prochain Cercle de silence : mardi 24 juin 2014.